Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2009)

Heft: 1824

Artikel: Gouvernement et Parlament squattent la salle d'attente : petit inventaire de dossiers en souffrance...

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013879

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Gouvernement et Parlement squattent la salle d'attente

Petit inventaire de dossiers en souffrance...

Jean-Daniel Delley (16 mai 2009)

Vous croyez qu'il incombe aux autorités politiques élues de trouver des solutions aux principaux problèmes que rencontre le pays? Erreur. En Suisse, gouvernement et Parlement privilégient l'attente, comme si le temps à lui seul allait se charger de cette tâche.

Les assurances sociales ne manifestent pas une santé éclatante, leur financement n'est plus assuré à terme,quand elles ne sont pas déjà lourdement déficitaires. Qu'importe, le Parlement temporise (DP 1823).

Les coûts de la santé pèsent lourdement sur les ménages à faible et moyen revenu. Pour l'an prochain, l'augmentation des primes sera importante. Qu'importe. Depuis plusieurs années les députés n'ont pas réussi à créer des incitations susceptibles de freiner la croissance des coûts. Quant au magistrat responsable du dossier, il semble se désintéresser du sujet, après avoir aligné les réformes cosmétiques (DP 1790).

A la suite du rejet populaire du paquet fiscal en 2004, le Conseil fédéral avait promis d'alléger la charge des familles. Prévue pour cette semaine, sa décision est reportée. Après cinq ans d'attente, on n'est plus à quelques jours près!

On pourrait encore allonger la liste, par exemple à propos de la participation helvétique à l'opération Atalante (DP 1822). Parlement et gouvernement se sont durablement installés dans la salle d'attente.

Contingentement des travailleurs européens: les gesticulations gouvernementales

Une mesure inefficace tant sur l'immigration que sur le chômage, prise seulement par peur de l'UDC alors qu'il y a mieux à faire

Albert Tille (15 mai 2009)

Le Conseil fédéral donne donc mandat à Eveline Widmer-Schlumpf d'examiner l'utilité de réintroduire le contingentement, pour l'admission de travailleurs en provenance de 17 pays de l'Union européenne, levé il y a deux ans. La mesure ne toucherait pas les pays de l'Est encore sous le régime des quotas. Cette possibilité est expressément prévue par les accords bilatéraux. Pour protéger son marché du travail, la Suisse peut activer une mesure de sauvegarde si elle constate une forte recrudescence d'immigration. Les conditions de la mise en œuvre de cette clause sont remplies. En effet, encouragées par des affaires florissantes, nos entreprises ont engagé, mi-2008, un nombre important d'étrangers avec des contrats de longue durée. Cependant, la possibilité d'intervention de ladite clause est bien délimitée. La Suisse peut réintroduire pendant deux ans des quotas qui correspondent à la moyenne des trois dernières années majorée de 5% (p.180 du *Message* du 23.6.1999).

Mais l'activation de la sauvegarde serait complètement illusoire. L'engagement de main-d'œuvre étrangère est étroitement dépendante de la conjoncture. L'immigration a commencé son déclin ces derniers mois et va se poursuivre avec la crise que nous abordons. Elle sera très certainement inférieure à des quotas prenant pour référence trois années de croissance avec un bonus de 5%. Le Conseil fédéral est sans doute convaincu de la totale inutilité d'une mesure assurément sans effet et relevant de la gesticulation. Il entend prendre de vitesse l'UDC , qui n'aurait